



La CGT du Conseil Départemental de la Vendée
40 rue du Maréchal Foch
85000 La Roche Sur Yon

M le Président du Conseil départemental de la Vendée
Conseil départemental de la Vendée
40 rue du Maréchal Foch
85923 La Roche Sur Yon CEDEX 9

Le 23 mai 2025, à La Roche Sur Yon

Lettre ouverte, remise en main propre

OBJET : annonce d'un mouvement de grève reconductible pour les journées du 1^{er} juin 2025 au 30 juin 2025, couvrant l'ensemble des assistants familiaux du Conseil départemental de la Vendée et les acteurs de l'Enfance.

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Vendée

Quelles avancées sur les problématiques au sein des services de l'enfance (ASE, PMI, FDE) depuis deux ans ? Rien. « *Tout change pour que rien ne change* », seule façon de tenir ? L'inertie et la culture du service (manque de Fair-play), engendrent un profond mal-être des assistants familiaux (AF). Car cette souffrance est alimenté par la culpabilité de la violence institutionnelle notamment vis-à-vis des jeunes qu'ils accueillent et le désespoir rongeur sur les perspectives de l'amélioration de leurs conditions de travail.

L'avenir nous a encore donné raison pour les HIM (Heures, d'Informations Mensuelles) organisé par la CGT CD85 pour les Assistants Familiaux (évoqué lors du dernier préavis de grève) pour illustrer le manque de « Fair-play » du service. Retarder, contester, refuser, efficacité et résilience, les boucs émissaires, se comparer : chacun connaît la chanson.

Tous les jours la CGT CD85 est interpellé par des AF sur leurs difficultés : pour joindre le service d'astreinte ; pour trouver des relais pour leurs congés ; pour trouver des solutions avec des jeunes touchés par la drogue ; pour des problèmes administratifs ; pour supporter la violence institutionnelle sur les jeunes ... Nous savons que vous ne pouvez pas tout résoudre, mais la collectivité se doit de ne pas baisser les bras et plonger dans la facilité de l'autoritaire et de l'arbitraire pour que le service tienne. Des actions sont possibles. La CGT CD85 est force de proposition.

À la CGT nous connaissons, un principe physique : « *tout mépris de haut en bas, reçoit une poussée inverse, de bas en haut, égale au volume de dialogue social et d'injustice déplacé.* » Ainsi, plus les pressions sont fortes, plus la libération d'énergie sera importante et brutale. Mépriser, dénigrer, contester les manomètres est vain et cela n'améliore pas la situation. Agissez pour relâcher les pressions. Mais, bien évidemment, la CGT CD85 ne raconte que des « conneries ».

La CGT du Conseil Départemental de la Vendée reste donc déterminée, et appelle les Assistants familiaux à se mobiliser pour :

- **Un week-end de repos mensuel** (hors congé annuel) afin de pouvoir se reposer et se sociabiliser (rencontrer ses proches, sa famille, accès à la culture ou au sport...);
- **Le droit aux vacances,**
- **Le droit à Noël effectif** moment de l'année de synchronisation familiale (stop aux Noël dans les voitures !).
- **Un changement d'état d'esprit des services ASE et PMI** : stop à l'autoritaire et l'arbitraire ; stop à la violence institutionnelle ; droit au contradictoire ; droit à des arbitrages suffisamment motivés ; respect des principes de justice ; les convocations des directions doivent être motivées et les entretiens doivent rester dans le cadre de la convocation ; « *l'intérêt de l'enfant* » ne doit pas être « le voile pudique » de l'intérêt du service ; droit à l'égalité de traitement ; être intégré préalablement aux prises de décisions ... Bref **du Fair-play**.
- Des réponses aux sollicitations, aux interrogations professionnelles, des assistants familiaux : **stop à la gestion par l'efficacité et la résilience** ; droit à avoir une réponse aux mails et au téléphone... Un service d'astreinte opérant. Les AF appellent et souvent pas de réponses.
- La **mise en place d'une organisation effective opérante** : des relais pour les vacances ; la mise en place « d'agents supports » pour assister, par exemple, dans la déclaration d'impôt ou de sinistres, régler les problèmes administratifs, harmoniser les droits ; stop aux situations temporaires qui s'éternisent ; réduire les délais ; réfléchir sur l'organisation actuelle hiérarchique actuellement inopérante (renforcer en éducateurs de placement, ou changer la hiérarchie) ... **Nous demandons donc que le service : prévoit, organise, coordonne, commande et contrôle.**
- **Revalorisation de l'ensemble des indemnités** (inflation), rationaliser les déplacements et revoir les modalités de remboursement des frais kilométriques (déconnectées de route réalité budgétaire : 0,18€/km).
- **Réduire les délais comptables** (ou trouver des solutions), car les assistants familiaux sont parfois sans revenu, avec des trop perçus, ou à devoir faire des avances importantes, notamment lors des arrêts maladies. À noter que ARPEGE (CPAM) est une catastrophe.
- **De la stabilité des agents dans le suivi des enfants** (éducateurs, éducatrices, AF...). Arrêtez cette « guerre » avec les autres départements. Ce sont les jeunes « qui trinquent. »
- ...

C'est pour cela que la CGT du Conseil départemental de la Vendée prend ses responsabilités en déposant un préavis de grève reconductible (en continuité du précédent) pour le 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 30 juin 2025, de 0h à 24h pour l'ensemble des assistants familiaux du Conseil Départemental de la Vendée. Notre organisation reste disponible pour toutes discussions sur les revendications des assistants familiaux.

Notre collectivité nous l'aimons et la défendons. Dans l'attente de réponses à nos sollicitations, nous vous adressons Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Vendée, nos sincères salutations.

Pour la CGT CD85